



L'aléa de référence est basé sur la ligne d'eau DREAL Rhône-Alpes (cartographie d'avril 2011 présentée par la DREAL en réunions des 27 mai et 9 juin 2011) précisée par le tableau DDT/SPR/AR1 du 27 octobre 2011.
L'aléa inondation par le Rhône est affiché à l'intérieur d'une marge de 500 m au delà des limites de la commune pour montrer la connexion du phénomène inondation avec les territoires des communes voisines. La non représentation de l'aléa inondation au delà de cette marge ne signifie pas l'absence du phénomène inondation : consulter les cartes des communes correspondantes.